

Dossier : focus sur la composition de la nouvelle équipe municipale

Un budget 2026 pour construire demain

Retour sur la Fête de la Nature 2026

Une myriade d'actions culturelles en direction de tous les publics

Portrait : capitaine Fabien DE ABREU LOPES

Élections municipales 2026 : Votre nouvelle équipe pour 2026-2032



Sommaire



Coignières MAG vous a interpellé,
dites-le-nous :
service.communication@coignieres.fr



VOIR P.4



VOIR P.8



VOIR P.18



VOIR P.24



VOIR P.28



VOIR P.30

4 RETOUR EN IMAGES

8 DOSSIER

Élections municipales 2026 :
votre nouvelle équipe pour 2026-2032

16 BUDGET 2026

18 COIGNIÈRES GÉNÉRATIONS

- Dispositif "Savoir nager"
- Programmation des vacances d'avril
- Les actions du CMEJ
- Séjour au ski
- Voyage des + de 50 ans en Albanie

22 COIGNIÈRES AGIT

- Réouverture de la pharmacie
- Nouveaux aménagements en ville
- Panneaux patrimoine communal
- Projets lauréats du budget participatif écologique IDF

24 ÇA BOUGE À COIGNIÈRES

- Derniers événements : chasse aux œufs, forum de l'emploi, fête de la nature, vide-greniers...
- Don du sang : la ville récompensée

27 EN BREF

- Talents de Coignières
- Vernissages Art Gravure et CFC
- Café des parents
- Loto Api
- Bourse aux jouets...

28 VIE CULTURELLE

Une myriade d'actions culturelles en direction de tous les publics

30 PORTRAIT

Fabien DE ABREU LOPES

32 VIE MUNICIPALE

À noter / Délibérations

33 COIGNIÈRES PRATIQUES

34 CARNET DES COIGNIÉRIENS

Bonheur - Félicitations - Regrets

35 TRIBUNES LIBRES

Directeur de publication : Didier Fischer - Coordination : Laurent Lanyi - Cabinet du Maire : Clarisse Colinart-Piatek - Rédaction : Louis-Ary Laristan - Conception & Photos : Service communication - Impression : Nord'Imprim - Dépôt légal : ISSN 2610-8542 juin 2026



Chers Coigniériens, chères Coigniériennes,

Vous avez été près de 67 % à nous renouveler votre confiance pour les six années à venir. L'ensemble de l'équipe municipale vous en remercie sincèrement. Initié lors de notre précédent mandat, nous poursuivrons notre élan durable pour la commune.

Les 35 propositions présentées durant la campagne constituent aujourd'hui notre feuille de route. À la fois réalistes et ambitieuses, elles visent à améliorer concrètement le quotidien de chacun tout en renforçant le vivre-ensemble.

Comme vous le découvrirez dans ce magazine, l'équipe municipale s'est structurée autour de 8 adjoints et 5 conseillers délégués. Chacun, pleinement investi dans ses missions, veillera à la mise en œuvre effective de nos engagements.

Nous continuerons à maintenir et à développer les services proposés aux Coigniériens, tout en poursuivant une gestion rigoureuse et responsable de nos finances publiques. Dans le même esprit, nous resterons à votre écoute et irons régulièrement à votre rencontre afin de construire, avec vous, des politiques publiques adaptées à vos attentes et à vos besoins.

Nos priorités sont clairement définies à court, moyen et long termes. Plusieurs projets sont d'ores et déjà engagés, parmi lesquels l'aménagement du parc de la Prévenderie, l'extension du dispositif de vidéoprotection, le renforcement et l'élargissement des horaires de la police municipale, ou encore la mise en place d'une mutuelle communale.

A l'écoute de toutes et tous, nous agissons pour l'intérêt général.

Je vous laisse maintenant découvrir ce mag et je vous souhaite, en mon nom et au nom de l'équipe municipale, un très bel été.

Didier FISCHER

Votre Maire
Vice-président de SQY



CLASSE DE NEIGE - DU 30 JANVIER AU 13 FÉVRIER

Séances de ski alpin, olympiades d'hiver, jeux en intérieur, découverte de l'apiculture, construction d'un igloo, travaux manuels, temps de classe, rédaction de courriers pour les familles : les élèves de CM1 et de CM2 des écoles Bouvet et Pagnol ont apprécié leur séjour alpestre à Saint-Michel-de-Chaillool.





TOURNOIS DE JUDO ET DE KARATÉ - LES 22 MARS ET 11 AVRIL

Licenciés dans différents clubs yvelinois (Coignières, Rambouillet, Trappes, Élancourt...), de nombreux judokas âgés de 6 à 13 ans ont concouru avec fair-play sur le tatami du gymnase du Moulin à Vent le 22 mars dernier. Quelques jours plus tard, de jeunes karatékas sont venus s'affronter avec respect et détermination. Deux événements organisés par l'association « Coignières Foyer Club », en présence du maire Didier Fischer et des élus.



CONCERT VIOLON ET ORGUE DANS LE CADRE DES DIMANCHES MUSICAUX - LE 12 AVRIL

Le violoniste David Galoustov et l'organiste Jean-Charles Gandrille ont proposé au public un concert exceptionnel autour des quatre saisons de Vivaldi, à l'église Saint-Germain d'Auxerre.



COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

Rassemblés devant le monument aux morts, le maire Didier Fischer, les élus, les représentants des autorités civiles et militaires, des corps constitués mais également des établissements scolaires, les membres du CMEJ, les élèves de 3^e de la classe défense et Roger Bernard, président de l'association des anciens combattants de Coignières, ont honoré la mémoire des hommes et des femmes ayant combattu pour la liberté et la paix. Préalablement à cette traditionnelle cérémonie du souvenir, plusieurs classes de CM1 et de CM2 des écoles Bouvet et Pagnol avaient visité l'exposition « Philippe Leclerc de Hauteclocque (1902-1947), un héros de légende » en Mairie. L'occasion pour les écoliers de découvrir cette figure emblématique de la Seconde guerre mondiale.





CONFÉRENCE SUR LE HANDICAP INVISIBLE - LE 16 MAI

Initié par la Présidente de l'Association Vie Abondante (AVA) Prédéstinée Diango N'Guessan, ce temps d'échange axé sur les douleurs chroniques a permis de libérer la parole. Interactions, témoignages, sensibilisation du public : les participants ont pu s'exprimer librement !



TOURNOI DE FUTSAL SOLIDAIRE - LE 30 MAI

Le gymnase du Moulin à Vent a accueilli une nouvelle édition de cet événement sportif organisé par l'association HHN, créée en mémoire de trois jeunes Coigniériens décédés (Halim, Harouna et Nassim). Les fonds récoltés tout au long de la journée financeront divers projets humanitaires portés par l'association.







Votre nouvelle équipe pour 2026-2032

À l'issue du premier tour des élections municipales, organisé le 15 mars dernier, Didier Fischer, maire sortant, a été réélu avec 66,96% des voix.

	Inscrits	Votants	Blancs	Nuls	Suffrages exprimés	1. Didier Fischer	2. Xavier Girard
Mairie BV1	915	481	5	2	474	292	182
	En %	52,57%	0,55%	0,22%	98,54%	61,60%	38,40%
G. Bouvet BV2	920	497	3	3	491	375	116
	En %	54,02%	0,60%	0,60%	98,79%	76,37%	23,63%
M. Pagnol BV3	794	499	4	1	494	310	184
	En %	62,85%	0,80%	0,20%	99,00%	62,75%	37,25%

Total	2629	1477	12	6	1459	977	482
	En %	56,18%	0,81%	0,41%	98,78%	66,96%	33,04%
Classement						1	2

	Nombre de sièges par liste	
	Un élan durable pour Coignières	Coignières Avenir
Conseil municipal	23	4
Conseil communautaire	2	0



LE CONSEIL MUNICIPAL D'INSTALLATION - 21 MARS

À la suite des élections municipales, le conseil municipal d'installation s'est tenu le samedi 21 mars à l'Hôtel de Ville. À cette occasion, M. Didier Fischer a officiellement reçu son écharpe de maire pour ce nouveau mandat. Les huit adjoints ont également été élus par le conseil municipal.



NOS 35 ENGAGEMENTS POUR 2026-2032

► SÉCURITÉ ET TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

1. Étendre en soirée la plage horaire de la police municipale en ville
2. Développer la vidéoprotection par l'ajout de 35 caméras supplémentaires
3. Renforcer notre convention d'intervention avec la police nationale

► ÉCONOMIE ET EMPLOI

4. Créer un magazine dédié aux acteurs économiques et aux entreprises
5. Accélérer la requalification de nos différentes zones d'activités
6. Renforcer le lien avec les entreprises du territoire
7. Désenclaver la zone d'activités du Forum Gibet
8. Restructurer le centre commercial Le Village et installer un café



► ACTION SOCIALE, SANTÉ ET RENCONTRE DES GÉNÉRATIONS

9. Conforter notre pôle médical par le recrutement d'un troisième médecin généraliste
10. Créer une mutuelle communale afin de permettre une protection pour tous
11. Accueillir un médiateur familial pour aider les familles à régler leurs conflits
12. Travailler à un projet transversal et intergénérationnel sur la santé mentale

► TRANSITION ÉCOLOGIQUE

13. Effectuer les premières réalisations de pistes cyclables
14. Initier un plan pluriannuel de plantation de végétaux dans la commune
15. Développer une aide au compostage et à la réduction des déchets
16. En matière d'énergie, passer progressivement au « gaz vert »
17. Effectuer la rénovation thermique du groupe scolaire Marcel Pagnol et le passage au vert de ses cours de récréation
18. Aménager en deux opérations le Parc de la Prévenderie (2026-2028)
19. Améliorer le tri sélectif dans les bâtiments municipaux et lors des manifestations
20. Favoriser les producteurs locaux, ainsi que les circuits courts

► RÉUSSITE ÉDUCATIVE

21. Exploiter toutes les ressources permises par le Programme de Réussite Éducative (PRE)
22. Développer le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité pour aider les jeunes les plus en difficulté scolaire (CLAS)

► CULTURE ET PATRIMOINE

23. Mettre en place un programme culturel « Hors les murs »
24. Élaborer une saison cinématographique et un cycle de conférences
25. Étudier la création d'un Salon du Livre et de la Lecture
26. Lancer les premiers travaux de restauration de notre église

► TRAVAUX, AMÉNAGEMENT URBAIN ET SÉCURISATION DES DÉPLACEMENTS EN VILLE

27. Adopter un plan pluriannuel de réfection des trottoirs et des voiries
28. Lancer avec SQY et l'État l'étude sur l'aménagement de la RN10
29. Mettre en place des passages piétons supplémentaires sur certains itinéraires
30. Sécuriser les déplacements dans le quartier de la gare

► PARTICIPATION CITOYENNE

31. Mettre en place un Conseil des Aînés ou des Sages
32. Proposer une consultation citoyenne sur chaque sujet structurant
33. Publier tous les ans un compte-rendu de mandat
34. Concevoir un guichet unique afin de pouvoir signaler une anomalie en ville
35. Inventer une olympiade des quartiers autour du sport et de la culture



VOS ÉLUS ET LEURS DÉLÉGATIONS

LEURS PRIORITÉS POUR 2026-2028



SOPHIE PIFFARELLY – 1^{RE} ADJOINTE EN CHARGE DES AFFAIRES GÉNÉRALES, DES CÉRÉMONIES ET DES FÊTES

« Notre objectif est de maintenir une programmation événementielle riche et accessible à tous, petits et grands, favorisant les moments de partage et de convivialité. Dans une démarche d'amélioration continue, nous ferons évoluer ces temps forts afin qu'ils répondent toujours mieux aux attentes des Coigniériens et séduisent le plus grand nombre. »

Nos priorités 2026-2028 :

- Maintenir la programmation d'événements festifs et conviviaux tout au long de l'année
- Réinventer et faire évoluer les manifestations en fonction des attentes des Coigniériens
- Poursuivre l'organisation de cérémonies commémoratives couplées à des expositions ouvertes à tous

CYRIL LONGUÉPÉE – 2^E ADJOINT EN CHARGE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DE L'AMÉNAGEMENT URBAIN

« Nous souhaitons, par nos actions, contribuer activement à la transition écologique et à une gestion durable et responsable de la commune. La revégétalisation des espaces, avec des essences locales adaptées à notre climat, la lutte contre les dépôts sauvages ainsi que la préservation des espaces verts et de la biodiversité seront au cœur de nos priorités. Par ailleurs, les aménagements urbains seront maîtrisés et pleinement intégrés à cette vision, afin de penser la ville sur le long terme et de manière cohérente. Des actions d'urbanisme transitoire seront également mises en œuvre pour faire évoluer progressivement les espaces, notamment dans le quartier de la gare. »

Nos priorités 2026-2028 :

- Lancer la première opération du Parc de la Prévenderie
- Renforcer la lutte contre les dépôts sauvages et poursuivre les actions en faveur d'une ville propre
- Développer une aide au compostage et à la réduction des déchets
- Initier un plan pluriannuel de plantation de végétaux
- Lancer avec SQY et l'État l'étude sur l'aménagement de la RN10
- Lancer la restructuration du centre commercial du village



CATHERINE JUAN – 3^E ADJOINTE EN CHARGE DE L'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE

« Les acteurs économiques de notre ville ont largement contribué à façonner son identité au fil des années. Ils doivent être pleinement associés à sa transformation, qu'il s'agisse d'adapter nos zones commerciales aux nouveaux modes de consommation ou de repenser nos pôles d'activités. Véritable vitrine de la commune, les entreprises sont au cœur de notre dynamisme local. Nous poursuivrons donc nos actions pour renforcer l'attractivité économique, tout en développant les passerelles entre les demandeurs d'emploi du territoire et les entreprises locales. »

Nos priorités 2026-2028 :

- Renforcer le lien avec les entreprises du territoire : créer un Mag des acteurs économiques
- Lancer la restructuration du centre commercial du Village
- Maintenir le forum de l'emploi et le salon de l'orientation et de la formation
- Poursuivre les visites des élus au sein des commerces
- Maintenir les rencontres régulières avec le Club des Entreprises de Coignières (CEC)



MARC MONTARDIER – 4^E ADJOINT EN CHARGE DE L'ACTION SOCIALE, DE LA SANTÉ ET DE LA RENCONTRE DES GÉNÉRATIONS

« Notre priorité est de garantir un accès aux soins pour tous. Afin d'assurer une couverture santé accessible à l'ensemble des Coigniériens, la mise en place d'une mutuelle communale apparaît aujourd'hui essentielle, tout comme le recrutement d'un nouveau médecin généraliste. Nous souhaitons également renforcer les services existants en accompagnant plus les familles, notamment celles confrontées à des conflits intra-familiaux grâce à la mise en place d'un dispositif de médiation familiale. Enfin, nous poursuivrons nos actions en direction de chaque Coigniérien quel que soit son âge, pour encourager les échanges et les liens entre toutes les générations. »

Nos priorités 2026-2028 :

- Créer une mutuelle communale
- Accueillir un médiateur familial
- Conforter notre pôle médical par le recrutement d'un troisième médecin généraliste
- Poursuivre nos partenariats de santé mobile pour faciliter l'accès aux soins et à la prévention à Coignières : bus PMI, bus santé femme, bus ophtalmo...
- Continuer à participer au Conseil Intercommunal de Santé Mentale de Saint-Quentin-en-Yvelines



ÈVE MOUTTOU – 5^E ADJOINTE EN CHARGE DES FINANCES, DE LA COMMANDE PUBLIQUE, DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DE L'INFORMATIQUE

« Dans un contexte économique contraint, marqué par l'inflation et l'évolution des charges des collectivités, notre priorité demeure une gestion rigoureuse, responsable et durable des finances communales. Le budget 2026 s'inscrit dans cette trajectoire, avec une maîtrise des dépenses, une optimisation des recettes et le renforcement progressif de notre capacité d'autofinancement, indispensable pour préserver nos marges de manœuvre. Soucieux du pouvoir d'achat des habitants, nous avons fait le choix de ne pas augmenter les taux d'imposition, ce qui implique une vigilance accrue sur chaque dépense ainsi qu'une

optimisation constante de nos contrats, nos achats et de nos organisations. En parallèle, nous poursuivons activement la recherche de subventions afin de limiter le reste à charge et maintenir une capacité d'investissement maîtrisée. Notre ambition est de préparer l'avenir en conciliant responsabilité budgétaire, qualité du service public et pouvoir d'achat. »

Nos priorités 2026-2028 :

- Poursuivre notre recherche systématique de subventions
- Maîtriser les dépenses et optimiser le budget communal
- Dégager les marges de manœuvres suffisantes pour investir

MOHAMED MOKHTARI – 6^E ADJOINT EN CHARGE DE LA VIE ASSOCIATIVE ET DES SPORTS

« Forte d'un tissu associatif riche, dynamique et engagé, notre commune se doit de poursuivre son soutien. La proximité entre le service vie associative et les associations, les subventions allouées ainsi que les services proposés (mise à disposition de salles, prêt de matériel, valorisation des initiatives...) constituent des leviers essentiels que nous veillerons à préserver. »

Nos priorités 2026-2028 :

- Poursuivre le soutien à nos associations locales
- Maintenir le lien entre les associations et le service vie associative
- Étudier la rénovation du tennis club et du city-stade

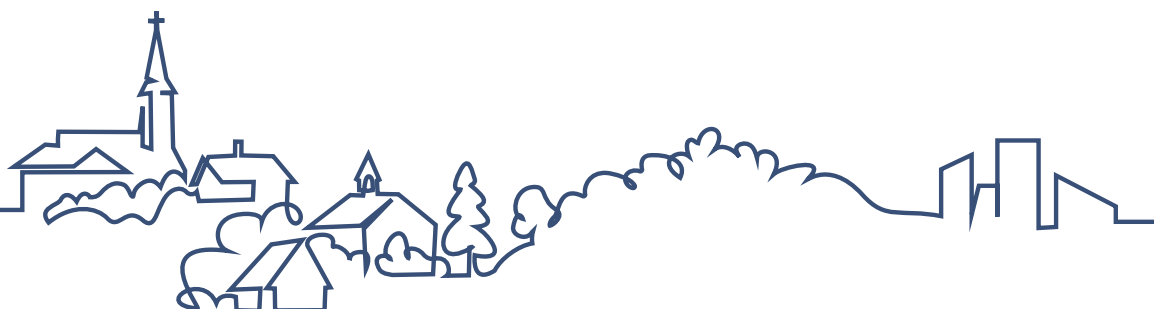


AIMÉ LONGUÉPÉE – 7^E ADJOINTE EN CHARGE DE LA COMMUNICATION, DU CADRE DE VIE ET DU VIVRE-ENSEMBLE

« Nous poursuivrons nos actions de communication afin de mieux faire connaître les initiatives de la commune et diffuser les informations essentielles auprès des Coigniériens. Dans une logique d'amélioration continue, nous travaillerons à renforcer l'efficacité de nos outils et de nos supports. Nous continuerons également à relayer les événements portés par les associations, afin de valoriser leur engagement et de leur offrir une visibilité accrue. En matière d'accessibilité, au-delà du respect des obligations légales, nous identifierons les axes de progression permettant de faciliter le quotidien des personnes à mobilité réduite. Nous travaillerons en transversalité avec les services de la ville afin que cet enjeu soit systématiquement intégré dans les projets. »

Nos priorités 2026-2028 :

- Développer et optimiser la communication de la commune
- Poursuivre la valorisation des initiatives communales et associatives
- Être force de proposition quant à l'amélioration de l'accessibilité des personnes à mobilité réduite et suivre les projets associés
- Lutter contre les discriminations afin de mieux vivre-ensemble



SALAH KRIMAT – 8^E ADJOINT EN CHARGE DE LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE, DU DÉVELOPPEMENT CULTUREL ET DU PATRIMOINE COMMUNAL

« Nous souhaitons permettre à chaque enfant de s'épanouir pleinement et d'apprendre à l'école mais aussi en dehors du cadre scolaire. C'est pourquoi nous maintiendrons et encouragerons les projets éducatifs, pédagogiques et culturels en lien avec les enseignants, durant les temps scolaires et périscolaires. Pour les enfants rencontrant davantage de difficultés, nous poursuivrons et consoliderons les dispositifs d'accompagnement, en lien avec ma collègue en charge de la politique de la ville. Par ailleurs, en matière de culture et de patrimoine, nous continuerons de mettre en lumière les talents locaux et nous proposerons chaque année une programmation culturelle riche, variée et accessible à tous les publics. »

Nos priorités 2026-2028 :

- Investir dans les écoles pour améliorer le confort et les conditions d'apprentissage
- Poursuivre la mise en place de projets éducatifs et pédagogiques lors des temps périscolaires
- Proposer une offre culturelle et artistique sur les temps scolaires et extra-scolaires
- Favoriser l'accès à la culture comme espace de découverte, d'expression et de partage
- Maintenir la mise en avant des Talents de Coignières
- Proposer chaque année une programmation culturelle diversifiée et accessible à tous
- Mettre en place un projet culturel « Hors les murs »
- Rendre les équipements culturels accessibles à tous les publics
- Poursuivre la mise en valeur du patrimoine communal et de son histoire



OLIVIER RACHET - CONSEILLER DÉLÉGUÉ EN CHARGE DE LA SÉCURITÉ DES ERP*, DE LA SÉCURITÉ DES BÂTIMENTS, DE LA SÉCURITÉ DES DÉPLACEMENTS ET DU SUIVI DES OCCUPATIONS TEMPORAIRES DE VOIRIE - CORRESPONDANT DÉFENSE

« Notre objectif est de poursuivre nos actions pour une circulation apaisée et des rues pacifiées. Nous souhaitons améliorer le partage de l'espace public entre tous les usagers et renforcer leur sécurité : piétons, automobilistes et cyclistes. L'aménagement de passages piétons, la réfection des voiries et des trottoirs ainsi que la sécurisation de la traversée de la nationale 10 font partie de nos priorités. »

Nos priorités 2026-2028 :

- Sécuriser les déplacements dans le quartier de la gare
- Créer des passages pour piétons et poursuivre de la sécurisation des déplacements
- Adopter un plan pluriannuel de réfection des trottoirs et des voiries

** Etablissements recevant du public*

NATHALIE GERVAIS – CONSEILLÈRE DÉLÉGUÉE EN CHARGE DE LA PARTICIPATION CITOYENNE

« Nous souhaitons renforcer la démocratie participative et poursuivre nos actions en faveur de l'implication citoyenne. La voix de tous les Coignériens doit être entendue afin d'améliorer, de faire évoluer et d'ajuster nos actions au plus près des attentes des habitants. Nous poursuivrons la dynamique engagée en consolidant les instances existantes, tout en les améliorant, et en développant de nouveaux espaces de dialogue et d'échange. »

Nos priorités 2026-2028 :

- Maintenir le Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes
- Poursuivre les réunions des conseils de quartier en améliorant leur fonctionnement
- Proposer systématiquement une consultation citoyenne pour les projets structurants : réunions publiques, concertations de riverains, sondages...
- Inventer une olympiade des quartiers autour de la culture et du sport
- Concevoir un guichet unique afin de signaler une anomalie en ville





JAMES BEL – CONSEILLER DÉLÉGUÉ EN CHARGE DES TRAVAUX ET DE L'INNOVATION PUBLIQUE

« Après des travaux d'envergure qui ont marqué le mandat précédent, la première partie de ce mandat sera davantage consacrée à l'amélioration du cadre de vie des Coigniériens, ainsi qu'à l'entretien rigoureux de la commune et de ses équipements. Dans cette optique, nous nous attacherons notamment à engager rapidement la remise en état du city stade et à lancer la première opération du Parc de la Prévenderie. Par ailleurs, nous nous inscrirons dans une démarche d'innovation publique afin de faciliter le quotidien des habitants et œuvrerons à rendre notre ville plus sûre, en modernisant et en déployant la vidéoprotection sur l'ensemble de la commune. »

Nos priorités 2026-2028 :

- Etudier la remise en état du City stade
- Lancer la première opération du Parc de la Prévenderie
- Lancer les premières tranches d'extension de la vidéoprotection
- Poursuivre la mise en œuvre de travaux améliorant le cadre de vie des Coigniériens (Mobilier urbain, éclairage public, enfouissement et entretien des réseaux...)
- Mener une réflexion pour proposer des solutions innovantes et structurantes visant à améliorer le cadre de vie des Coigniériens

LEÏLA ZENATI – CONSEILLÈRE DÉLÉGUÉE EN CHARGE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE ET DE L'ÉGALITÉ FEMMES/HOMMES

« À Coignières, nous faisons le choix d'une action publique exigeante, engagée et profondément ancrée dans le quotidien des habitants. La Politique de la Ville ne doit pas être une politique d'accompagnement, mais une politique de transformation. C'est pourquoi nous renforcerons nos partenariats avec les services de l'État et les bailleurs, afin d'agir concrètement sur le cadre de vie, la cohésion sociale et les inégalités territoriales. Je porterai également avec détermination la lutte contre les violences faites aux femmes. Ce combat constitue une priorité politique et collective, qui nécessite d'agir à la fois avec fermeté et humanité, en développant des actions de prévention, de protection et d'accompagnement des victimes. Enfin, l'égalité entre les femmes et les hommes ne peut plus être une simple intention : elle doit devenir un réflexe dans l'action publique. Chaque projet municipal devra être pensé, évalué et ajusté à l'aune de cet objectif, au même titre que l'inclusion. »

Nos priorités 2026-2028 :

- Faire de la Politique de la Ville un levier concret de transformation du territoire
- Agir durablement sur le cadre de vie des habitants, notamment à la résidence des Acacias, en lien avec Seqens
- Poursuivre et renforcer le Programme de Réussite Educative ainsi que le Contrat Local d'Accompagnement Scolaire
- Faire de la lutte contre les violences faites aux femmes une priorité municipale structurée et visible
- Inscrire l'égalité femmes-hommes comme un principe transversal dans l'ensemble des politiques publiques locales
- Renforcer la proximité, l'écoute et la co-construction avec les habitants

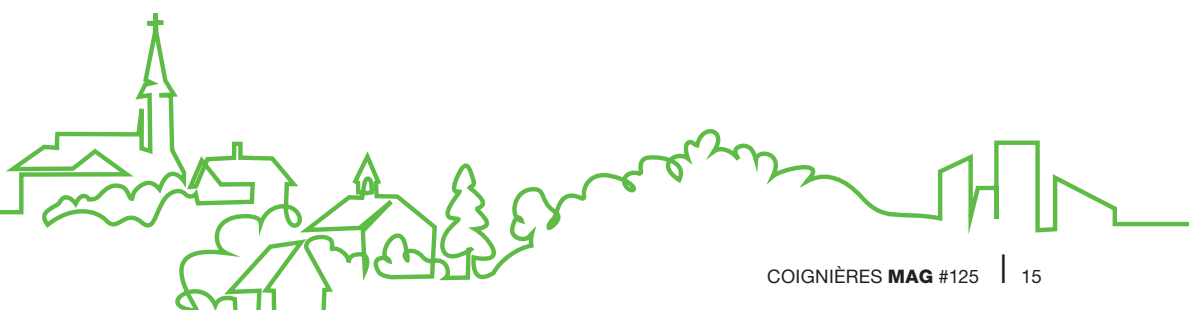


MEHDI BOUMENJEL – CONSEILLER DÉLÉGUÉ À LA JEUNESSE ET AU DÉVELOPPEMENT DE LA MAISON DES JEUNES

« Qu'il s'agisse du service jeunesse dédié aux 11-17 ans ou de la Maison des jeunes pour les 18-25 ans, ces structures ont vocation à offrir à chacun un cadre accueillant, propice à la socialisation, à l'insertion socioculturelle et à l'égalité des chances. Cette ambition est d'ailleurs reconnue à travers le label Onz'17. Nous poursuivrons cette dynamique en renforçant et en faisant évoluer ces espaces afin qu'ils demeurent des lieux de partage, de dialogue et de développement personnel, pleinement adaptés aux attentes des jeunes. »

Nos priorités 2026-2028 :

- Maintenir un espace d'accueil favorisant la socialisation, l'insertion socioculturelle et l'égalité d'accès
- Proposer une programmation toujours plus riche, variée et attractive pour les 11-17 ans
- Redynamiser la Maison des jeunes et encourager la mixité des publics





Un budget 2026 pour construire demain



Ève MOUTTOU – 5^e adjointe en charge des finances, de la commande publique, des affaires juridiques et de l'informatique

« A l'image de 2025, le contexte international et national impacte lourdement les finances locales à l'image du FSRIF (Fonds de Solidarité des communes de la Région d'Ile-de-France) pour lequel notre ville est une nouvelle fois contributrice à plus de 500 000 euros. C'est donc face à ces réalités, que nous avons bâti pour 2026 un budget à la fois réaliste et ambitieux de plus de 17,1 millions d'euros.

Ainsi, en fonctionnement, nous maintenons cette exigence de la qualité, sur la base de coûts maîtrisés, tout en maintenant une dynamique d'innovation, à l'image des nombreux services que nous offrons à notre population. Aucun Coigniérien n'est oublié dans les actions que nous menons, en maintenant une dynamique de projets toujours plus innovants.

Ainsi en investissement, pour 2026 nous proposons une politique toujours aussi volontariste, avec la reprise du parc de la Prévenderie qui débutera cette année. La mise en œuvre prochaine du plan d'extension de la vidéoprotection s'illustre avec la finalisation de la phase étude.

Ce sont autant d'opérations pour lesquelles nous obtiendrons des cofinancements non négligeables, sur la base de dépenses résolument maîtrisées.

La question environnementale n'est pas en reste. Ainsi, nous maintenons ce double objectif : la résilience alimentaire et la promotion des circuits courts.

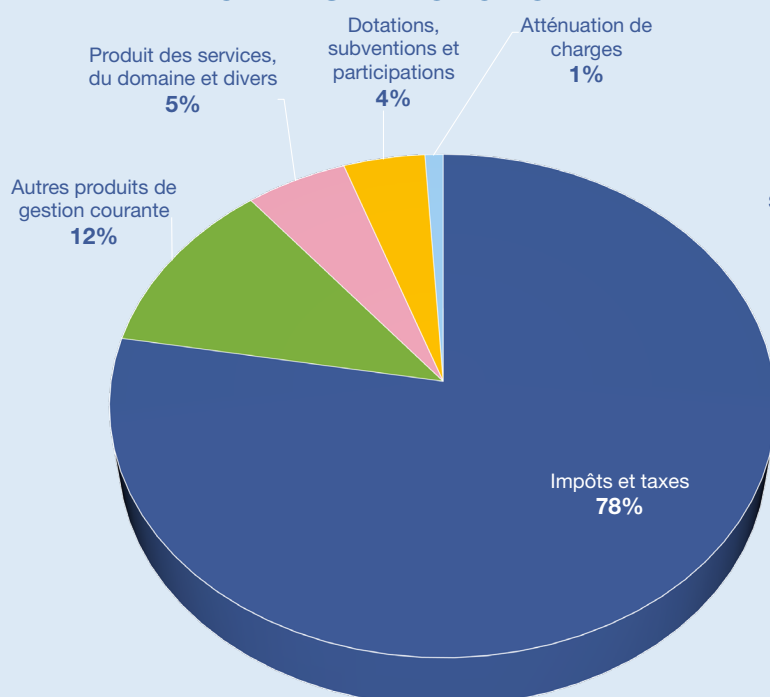
De la même manière, la sécurité requiert toute notre attention avec le renforcement de nos équipes de la tranquillité publique prévu en 2026.

Malgré un cadre budgétaire toujours contraint, conséquence directe de la faiblesse des dotations de l'État, nous parvenons par cette rigueur à préserver le pouvoir d'achat des Coigniériens tout en innovant avec, pour cette nouvelle année, une fiscalité qui restera inchangée. »

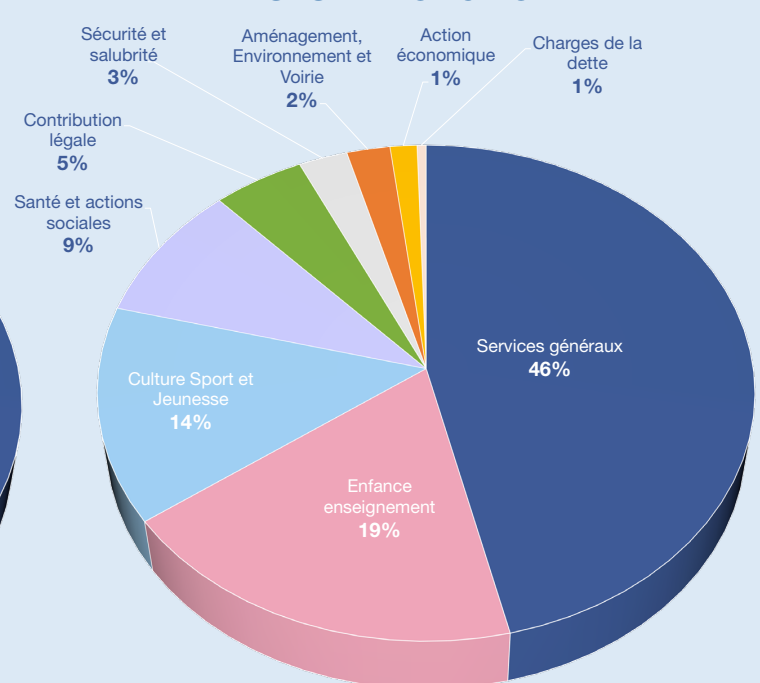


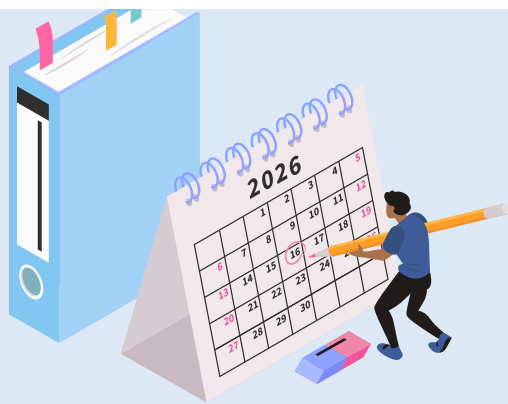
Un budget 2026 de 17.198.172 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

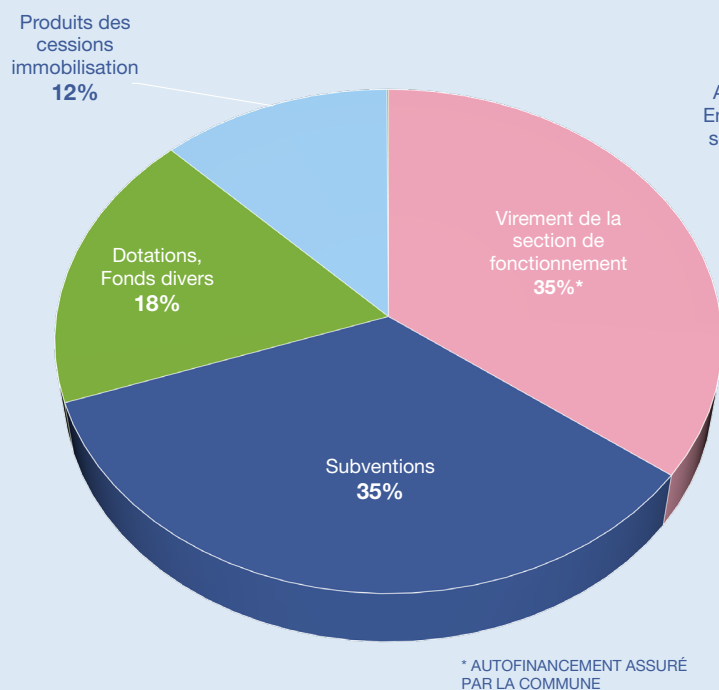


DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

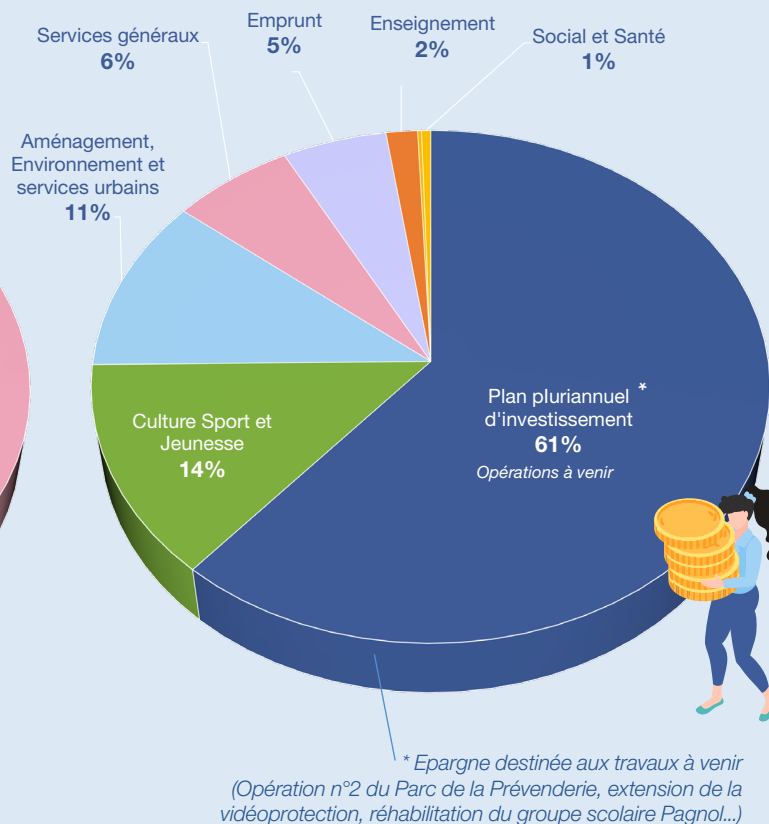




RECETTES D'INVESTISSEMENT



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



QUELQUES OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENTS

BUDGET PRÉVISIONNEL 2026 (en euros)

Réhabilitation du groupe scolaire Bouvet - clôture de l'opération / aménagement de la cour maternelle	113 314
Aire multisports intergénérationnelle - clôture de l'opération	46 553
Extension de la vidéo-protection AMO (Assistance maîtrise d'ouvrage)	24 144
Réaménagement Parc de la Prévenderie - Opération 1	260 000
Entretien du nouveau cimetière	57 336
Remise en culture des terres agricoles - fin de travaux	28 008
Aménagement du territoire	320 000
Entretien des bâtiments	276 500

Pas d'augmentation
des impôts en
2026 !



Un budget ambitieux
résolument tourné
vers l'avenir !

ENFANCE



Découverte de la musique classique à l'Espace A. Daudet

Composé d'une vingtaine de musiciens, l'orchestre de l'Association Pour la Musique de Saint-Quentin-en-Yvelines (APMSQ) a interprété plusieurs extraits d'un concerto de Mozart le 31 mars dernier. Les écoliers de Coignières et des communes limitrophes ont apprécié cet éveil musical !



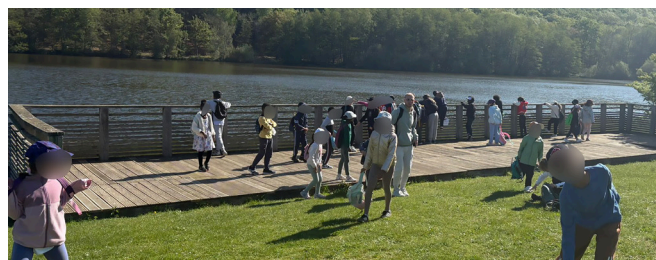
« Savoir nager », un dispositif essentiel

À l'occasion de cette opération soutenue par l'agence nationale de cohésion des territoires (ANCT) et proposée dans le cadre de la Politique de la ville, plusieurs jeunes Coigniériens ont appris à se mouvoir dans l'eau en toute sécurité, pendant les vacances de printemps, à la piscine du Mesnil-Saint-Denis. En une semaine, les jeunes nageurs ont réalisé des progrès fulgurants ! Huit enfants sur dix ont d'ailleurs obtenu leur attestation ANS lors du stage. La déléguée du Préfet, Mme Sophie Martin, s'est rendue sur place afin de féliciter nos jeunes nageurs. Grâce à ce stage gratuit, les bénéficiaires ont acquis une certaine aisance aquatique et vaincu leur appréhension.



Quand la magie opère à Coignières

Attentifs lors des ateliers de sensibilisation aux arts de la magie initiés en début d'année par Tony Mulachie, artiste magicien de la « Compagnie des Miracles », les CM1 des écoles Bouvet et Pagnol ont pris plaisir à reproduire les tours appris au contact du professionnel. Les 14 et 16 avril, les parents, les équipes éducatives, le maire Didier Fischer, les élus dont Salah Krinat, adjoint au maire délégué au développement culturel et Tony Mulachie ont constaté, avec fierté, l'habileté de nos magiciens en herbe. Impulsée par la commune, en concertation avec les enseignants, au titre de l'éducation artistique et culturelle (EAC), cette initiative s'est montrée bénéfique à bien des égards pour les apprenants (concentration, dextérité, jeu théâtral, confiance en soi, prise de parole en public).



En avril, une programmation dense au centre de loisirs

Toujours dans cette optique de favoriser le développement des enfants, les animateurs de « La Farandole » les ont accompagnés quotidiennement durant les vacances. Visite du Château de Breteuil dans le cadre de la Politique de la ville, activités sportives (olympiades sur l'aire multisports intergénérationnelle, parcours de motricité au gymnase, padel), animations manuelles (réalisation d'une fresque printanière collective, de cadres photographiques, de cartes de printemps pour les parents...) et sorties (pique-nique au bassin de la Courance, bowling, Royal kids, etc.) ont notamment dynamisé les vacances de printemps des 3-11 ans.

Sensibilisation aux bonnes pratiques à vélo pour les écoliers de M. Pagnol

En présence d'Olivier Rachet, conseiller municipal délégué chargé de la sécurité des déplacements, **les agents de la direction de la tranquillité publique et le responsable du service prévention ont enseigné aux élèves les bons réflexes le jeudi 28 mai.** Vérifier son vélo avant chaque départ, porter les équipements adaptés, circuler dans les zones autorisées, respecter la réglementation en vigueur : nos jeunes cyclistes ont bien compris le message ! Saluons cette intervention des agents municipaux, basée sur l'échange et la pédagogie.



CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS ET DES JEUNES

Retour sur les actions menées par les membres du CMEJ ces dernières semaines, sous la supervision de leur référente Lauralee Cherasse.

Formation aux gestes de premiers secours : début avril, un sapeur-pompier des Yvelines est venu enseigner les gestes qui sauvent aux membres des deux commissions du CMEJ. Visionnage de supports pédagogiques, discussions, mise en pratique : ce temps d'utilité publique a été très intéressant.



Sensibilisation au gaspillage alimentaire dans les écoles Bouvet et Pagnol : après avoir constaté la quantité de nourriture jetée tous les jours pendant la pause méridienne, les jeunes élus, en particulier ceux de la commission « environnement », ont pris la décision de peser et d'analyser les aliments gaspillés, en distinguant les deux services dans chaque établissement. Intervention dans les classes pour expliquer la démarche à leurs camarades, préparation du matériel et de supports nécessaires au bon déroulement de l'action (tableaux de suivi, balances, affiches explicatives), échanges avec les agents de restauration, utilisation de deux types de barquettes (une barquette de couleur pour les papiers et autres déchets ainsi qu'une barquette blanche exclusivement consacrée aux aliments non consommés) : la mobilisation a été totale pour les élus du CMEJ !



Immersion dans les locaux de TV78 : le 6 mai dernier, les enfants ont découvert le fonctionnement de la production audiovisuelle. Visite des studios de tournage, des salles de montage, du studio dédié aux podcasts mais également de la régie, échanges avec le directeur général autour de son expérience médiatique : l'initiative s'est avérée enrichissante.

Visite de l'Assemblée nationale : en présence d'élus, notamment Nathalie Gervais, conseillère municipale déléguée chargée de la participation citoyenne, les membres du CMEJ ont eu le privilège, le mercredi 27 mai, de parcourir cette institution placée au cœur de notre démocratie. Des échanges nourris ont été tenus avec Anne-Sophie Ronceret, députée de la 10^e circonscription des Yvelines, au sujet du travail parlementaire et de l'importance de l'engagement citoyen, notamment.



JEUNESSE



Un agréable séjour-ski pour les 11-17 ans

À l'initiative du service jeunesse, plusieurs adolescents coigniériens ont, comme chaque année, pris plaisir à dévaler les pentes de la station de sports d'hiver Serre-Chevalier, du 28 février au 7 mars. Ils n'oublieront pas de sitôt tous ces moments conviviaux entre amis dans les Hautes-Alpes !

Des vacances de printemps rythmées pour les 11-17 ans

Initiation à la boxe, karting, escalade, sortie à la piscine, soirée Koh-Lanta, atelier écriture, tournoi de futsal, soirée « Vendredi tout est permis » : **nos jeunes Coigniériens ont vécu des bons moments au mois d'avril !**

SENIORS

DE NOMBREUSES ANIMATIONS À DESTINATION DES SENIORS

Proposés par Anne-Marie Lavoix, référente seniors à la Résidence-autonomie « Les Moissonneurs », de multiples temps forts ont permis à nos aînés de s'amuser, de s'exercer et de se cultiver ces derniers mois.



Table d'hôtes

Toujours très attendu, ce rendez-vous mensuel satisfait pleinement les résidents des Moissonneurs ! Au programme : déjeuner savoureux, discussions avec les convives, parmi lesquels le maire et les élus mais également jeux variés.

Atelier de théâtre physique

Plusieurs seniors ont tenté de raconter une histoire sans la parole, lors d'un exercice d'improvisation basé essentiellement sur l'expression corporelle et porté par la compagnie de théâtre « Le Bazar Culturel - Fabrique d'art et de culture populaire ».

Yoga du rire

Enseignée par la sophrologue Nathalie Bergeron-Duval tous les mois, cette méthode thérapeutique libère les tensions, améliore la qualité du sommeil et renforce le système immunitaire, entre autres. Ce concept novateur a été adopté par nos aînés, qui ne peuvent plus s'en passer !

Sophrologie

Encadrées par Valérie Sohier, sophrologue certifiée, ces séances mensuelles favorisent la relaxation, la visualisation positive et la réduction du stress.

Self-défense

Chaque mois, à la Résidence-autonomie « Les Moissonneurs », Samir Arab, professeur d'arts martiaux, enseigne aux volontaires des techniques de self-défense. Cette session de boxe adaptée est appréciée des pratiquants, qui apprennent à se mouvoir en toute sécurité et de manière sereine en fonction de leur âge et de leur condition physique.

Chaque mois, des activités gratuites et ouvertes aux retraités non-résidents sont organisées à la Résidence-autonomie.
Inscriptions : 01 34 61 45 75 - ccasrpa@coignieres.fr - programme sur coignieres.fr



Thé dansant

Le thé dansant, une véritable institution à Coignières ! **Les deux derniers événements des 5 février et 21 mai le prouvent : au total, près de 280 danseurs et danseuses ont enflammé les salons Antoine de Saint-Exupéry**, en présence d'élus dont Sophie Piffarely. Valse, madison, biguine, paso doble : galvanisés par les musiques entraînantes de l'artiste Franck Despalins et de l'orchestre Beltrame, les participants ont démontré leur habileté sur la piste.



Découverte de Blois

Visite guidée du château royal, déjeuner, visite libre de la Maison de la magie suivie d'un spectacle et promenade en attelage en bois ont égayé la journée du 21 mai 2026 de nos seniors.

Voyage des plus de 50 ans en Albanie

En compagnie de l'adjointe au maire Sophie Piffarely, des seniors coigniériens ont sillonné ce magnifique pays des Balkans du 10 au 17 mai. Déambulations dans la municipalité de Shkodër (forteresse de Rozafa, tour en bateau sur le lac de Shkodër), découverte de la ville de Krujë (dégustation de la liqueur faite maison, visite de Qeleshpunues - atelier d'artisanat local spécialisé dans la fabrication de chaussons), balade sur la place de l'Indépendance à Vlora, déjeuner dans le parc national de Llogara, visite du château de Porto Palermo : ce séjour fut exceptionnel !



ACTIONS MENÉES



RÉOUVERTURE DE LA PHARMACIE DU CENTRE

Fermée depuis le 30 juin 2025, la **pharmacie située au 3 rue de la Boissière a rouvert ses portes le 9 février 2026**. Une nouvelle accueillie avec enthousiasme par les Coigniériens, qui sollicitent fréquemment ce service de proximité.



BUDGET PARTICIPATIF ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE : LA VILLE DE COIGNIÈRES, LAURÉATE DE LA 7^E ÉDITION !

Grâce à la mobilisation des votants, neuf projets portés par la commune seront financés par la Région Ile-de-France :

- Achat d'un véhicule électrique pour les services techniques de Coignières
- Gestion des mégots sur la ville de Coignières
- Remplacement des " lanternes " par des modèles LED sur la commune
- Végétalisation accompagnant le projet de l'aire multisports intergénérationnelle
- Achat d'une tondeuse électrique pour la gestion des espaces verts de Coignières
- Modernisation des corbeilles publiques à Coignières
- Préservation de l'eau sur la ville
- Des espaces accueillants et propres (8 poubelles bi-flux, 8 bancs publics, 1 table de pique-nique)
- Aménagement paysager sur la ville

Merci à tous pour votre soutien !



RÉUNION PUBLIQUE SUR LES BIODÉCHETS

Les biodéchets représentent un tiers des déchets non triés par les Français : une sensibilisation à ce sujet était donc la bienvenue ! **Le mercredi 18 février, de nombreux administrés se sont rendus à la Maison de Voisinage afin d'obtenir de précieux conseils en ce qui concerne le compostage.** Deux agents du pôle déchets de SQY sont venus livrer leur expertise en la matière, en présence de M. Jean-Michel Chevallier, conseiller communautaire délégué à la collecte et à la valorisation des déchets, de M. Didier Fischer, maire de Coignières, de M. Cyril Longuépée, adjoint au maire en charge de la transition écologique mais également des agents du service environnement.



IMPLANTATION DE PANNEAUX « PATRIMOINE COMMUNAL »

Depuis le début du mois de mars, vous avez la possibilité d'en apprendre davantage sur notre histoire en sillonnant la commune. Plusieurs panneaux informatifs mettent en valeur des lieux emblématiques, des richesses locales et des événements marquants de notre ville : la mairie-école, l'église Saint-Germain d'Auxerre, la chute du Lancaster et son équipage, la fontaine des Pères, le banc de Marie-Antoinette, la gare et le chemin de fer.

ACTIONS MENÉES



FOCUS SUR LES NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS

Zone 20 située autour de la Mairie : en février, une chicane a été créée à l'aide de jardinières dans la rue de Neauphle-le-Château et un miroir a été installé afin de pacifier la circulation dans le secteur. Courant mars, des marquages au sol ont été effectués en complément des panneaux préalablement implantés. Pour rappel, les rues jouxtant l'Hôtel de ville (Rue des Merciers, une partie de la rue de Neauphle-le-Château et une partie de la rue des étangs) sont désormais limitées à 20km/h.

Des nouveaux jeux installés pour les enfants : le 9 mars dernier, à leur retour des vacances, les écoliers de l'élémentaire G. Bouvet ont découvert, avec une grande satisfaction, un nouveau jeu dans leur cour de récréation. Quelques semaines plus tard, une nouvelle structure, sur laquelle il est possible de s'équilibrer, de grimper et de se rencontrer entre utilisateurs, a été disposée sur l'aire multisports intergénérationnelle pour le jeune public. Pour rappel, de multiples équipements sportifs (espace de street workout, pumtrack, terrains de badminton, de basket et de handball, piste d'athlétisme, aire de jeux pour enfants) sont accessibles à tous sur cette aire située dans la rue du Moulin à Vent.

Horaires :

- Du 1^{er} septembre au 31 mars : de 8h30 à 17h ;
- Du 1^{er} avril au 31 août : de 8h30 à 21h30.

Déjections canines : mise en place de nouveaux distributeurs de sacs

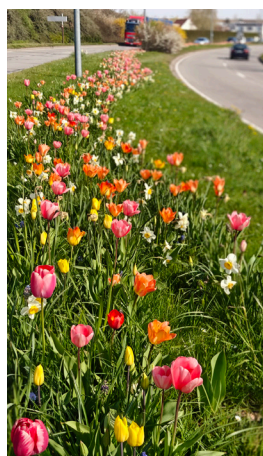
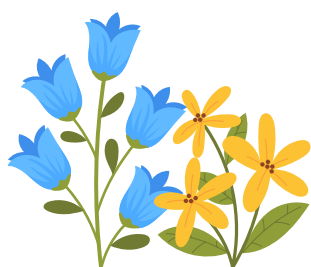
Dorénavant, vous pouvez également récupérer des sacs :

- À l'entrée du chemin vicinal n°1 de Neauphle ;
- À l'entrée du GR11 derrière Auchan (côté gare) ;
- Sur le parking de la Mairie.

Pour information, les distributeurs situés dans le jardin Le Nôtre et dans le parc de la Prévenderie ont été remplacés. Attention : pour des raisons d'hygiène publique et de civisme, tout propriétaire de chien est tenu de procéder immédiatement au ramassage des déjections canines sur la voie et dans les lieux publics (espaces verts, jeux pour enfants...). En cas de non-respect de cette obligation, une amende de 135€ peut être infligée aux contrevenants.

UN FLEURISSEMENT
DU PLUS BEL EFFET
SUR NOTRE TERRI-
TOIRE

Grâce au travail des agents des espaces verts, notre cadre de vie est somptueux ! Coignières, une ville rayonnante et attractive où les massifs fleuris pullulent !





VILLE ACTIVE

LA CHASSE AUX ŒUFS, UN ÉVÉNEMENT PRINTANIER TRÈS ATTENDU

À la recherche de 2500 œufs factices, une palanquée d'enfants a exploré, minutieusement, les moindres recoins du parc de la Prévenderie, le samedi 11 avril.

En échange de leur récolte, les 2-11 ans ont récupéré de délicieux œufs en chocolat. Les détenteurs des très convoités œufs en or ont, quant à eux, pu se délecter d'immenses œufs en chocolat, remis par le maire Didier Fischer, accompagné de Sophie Piffarelli, adjointe au maire en charge des cérémonies et des fêtes. Merci aux agents municipaux (service événementiel, centre technique municipal, police municipale), aux lapins et aux bénévoles, garants de la réussite de cette belle manifestation.



AU FORUM DE L'EMPLOI, DES OPPORTUNITÉS PROFESSIONNELLES À FOISON

Le 16 avril dernier, près de 500 personnes ont parcouru les salons Antoine de Saint-Exupéry afin d'échanger avec la quarantaine d'exposants présents (entreprises, agences d'interim, collectivités, services d'accompagnement). À la recherche d'un emploi, d'une alternance, d'un job d'été ou en reconversion professionnelle, les candidats, munis de leur CV, ont apprécié la richesse des offres proposées mais également la diversité des secteurs d'activité représentés. Didier Fischer, maire de Coignières, Catherine Juan, adjointe au maire chargée de l'attractivité économique et de l'insertion professionnelle, Sophie Martin, déléguée du Préfet, Lorrain Merckaert, président de SQY et plusieurs élus locaux ont participé à cet événement brillamment organisé par la Direction de l'économie et de l'emploi.



DON DE SANG : FORTE MOBILISATION LE 20 MAI DERNIER

Vous avez été nombreux à venir donner votre sang en Mairie, à l'occasion de cette initiative solidaire portée par l'Établissement Français du Sang (EFS), en collaboration avec la commune. Merci à tous pour votre générosité ! Prochaine collecte prévue le mercredi 25 novembre, de 14h30 à 19h30, à l'Hôtel de Ville. **La ville a d'ailleurs été récompensée du trophée Label « Or » commune donneur le 3 juin, pour son engagement dans la promotion du don de sang.**



FÊTE DE LA NATURE 2026 : UNE ÉDITION RÉUSSIE !

À l'initiative du service environnement, de multiples temps forts ont été proposés au public du mercredi 20 au samedi 23 mai.

Grâce à l'expertise d'une intervenante, les enfants inscrits au centre de loisirs ont d'abord découvert le circuit de l'eau potable ainsi que les différentes stations d'épuration et de potabilisation. En utilisant des objets, les petits Coigniériens ont ensuite reconstruit leur propre ville, équipée d'un circuit d'eau. Impulsée le mercredi 20 mai, cette animation instructive a renforcé la cohésion de groupe ! Le lendemain, à « La Farandole », les écoliers de M. Pagnol et de G. Bouvet ont assimilé la richesse de la biodiversité et l'importance de la préserver, lors d'une activité initiée par l'association « Ville Verte ».

Des animations variées pour un public hétéroclite

Après un atelier de fabrication de tunnels à hérissons pédagogique et une agréable balade dans la forêt de Coignières le vendredi, une journée dense attendait les passionnés de nature le samedi 23 mai. Liste exhaustive des temps forts organisés de 9h à 23h :

- Sortie « Écoute et observation des oiseaux » ;
- Fabrication d'oyas ;
- Atelier dessin naturaliste ;
- Village nature : stands et animations
 - Prévention moustique tigre
 - Préservation de la petite faune
 - Trame verte et bleue & continuités écologiques
 - Ville verte
 - Apiculture et sensibilisation à l'abeille noire
 - Plantes comestibles & permaculture
 - Mini-ferme pédagogique
 - Food truck ;
- Contes Cydonia ;
- Animation « La traversée périlleuse du crapaud » ;
- Démonstration de chien de berger ;
- Animation amphibiens ;
- Escape game Cydonia ;
- Spectacle « Mon histoire presque naturelle » ;
- Sortie nocturne chiroptères.



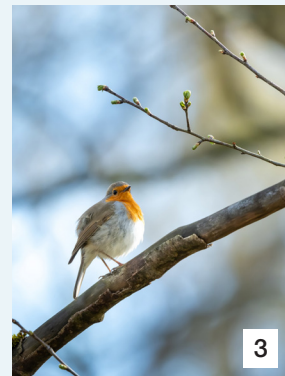
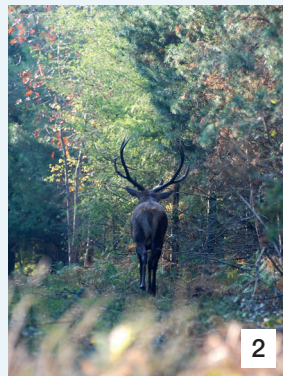
Quand les photographes valorisent la biodiversité locale

Partie intégrante de la manifestation, le concours photo a permis à plusieurs photographes de mettre en lumière la faune et la flore de Coignières. Au même titre que les œuvres des écoliers coigniériens, les clichés des participants étaient accessibles à tous dans le hall de l'Espace A. Daudet. Après une forte mobilisation des votants, six gagnants ont été récompensés :

Flore



Faune



Catégorie « flore » :

1. « Au pied des Géants » – Zahra Benzerga
2. « Coup de Foudre » – Alain Petauton
3. « Coquelicot » – Abdou Coly

Catégorie « faune » :

1. « Perruche verte » – Ghislain Roelens
2. « Majesté en fuite » – Albéric Le Guicher
3. « Rouge-Gorge » – Bruno Cassagne



VILLE ACTIVE

Assurément, cette fête de la nature 2026 a conquis les nombreux visiteurs, notamment les élus présents : Cyril Longuépée, adjoint au maire en charge de la transition écologique et de l'aménagement urbain, Sophie Piffarely, adjointe au maire en charge des cérémonies et des fêtes ainsi que Salah Krimat, adjoint au maire en charge du développement culturel. **Bravo à l'ensemble des services municipaux pour leur précieuse collaboration. Mention spéciale aux agents du service environnement, garants du bon déroulement de ces quatre jours exceptionnels !**



Interview de Cyril Longuépée, adjoint au maire en charge de la transition écologique et de l'aménagement urbain

Votre regard sur la fête de la nature ?

« Après la fête de l'environnement et des circuits courts en 2019 et la fête de l'environnement en 2022, cette fête de la nature 2026 a été le fruit d'une mûre réflexion mais également d'un travail exceptionnel des services municipaux, en particulier du service environnement.

J'ai trouvé l'événement très qualitatif, avec une programmation riche et diversifiée. Sur quatre jours, plus de vingt animations ont été proposées au public. Il y en avait pour tous les âges et pour tous les goûts. L'objectif était de sensibiliser et d'informer les participants de façon ludique et pédagogique. Notamment le jeune public, qui a occupé une place de choix, avec plusieurs temps forts organisés au centre de loisirs et dans les écoles le mercredi et le jeudi. Cette édition 2026 a fédéré de nombreuses familles.

À noter que la manifestation a intéressé les habitants des communes environnantes, puisque des résidents du Mesnil-Saint-Denis et de La Verrière, entre autres, ont participé aux actions impulsées le week-end. Ce rayonnement au-delà de Coignières constitue un réel motif de satisfaction.

Un mot sur le jardin Cydonia ?

Cet espace clôturé de 3000m² a joué un rôle prépondérant dans notre fête de la nature, puisque plusieurs animations y ont été organisées : fabrication d'oyas, atelier « dessin naturaliste », contes, escape game, sensibilisation autour des amphibiens... Les visiteurs ont été émerveillés par la beauté du jardin Cydonia, qu'il s'agisse du potager, du verger, de la mare, du poulailler ou de la serre. Il faut savoir que le jardin actuel est le résultat d'un immense travail réalisé par les jardiniers bénévoles depuis plusieurs années. Ces derniers ont d'ailleurs apprécié la convivialité de tous ces temps forts au jardin, qui ont permis de créer du lien social entre les participants.

J'en profite pour remercier tous les agents municipaux qui ont contribué à la réussite de cet événement. Merci également aux exposants et aux intervenants pour leur disponibilité et leur expertise. Grâce à l'implication de tous ces professionnels, nous avons eu d'excellents retours de la part des visiteurs. »



VIDE-GRENIERS

Jeux, vêtements, vaisselle, accessoires, objets décoratifs, petit électroménager, maroquinerie, meubles et bijoux à petits prix : les bonnes affaires étaient nombreuses le dimanche 31 mai, sur le parking de la gare. À la fin de cette journée ensoleillée, placée sous le signe de la convivialité et des négociations, les chineurs et les vendeurs sont repartis satisfaits, à l'instar du maire Didier Fischer et des élus dont Sophie Piffarely, adjointe au maire en charge des cérémonies et des fêtes. Remercions le service événementiel pour l'organisation de la manifestation.



UNE BELLE AFFLUENCE LORS DES FOULÉES COULEURS 2026

Après un échauffement zumba rythmé au gymnase du Moulin à Vent, de nombreux marcheurs et coureurs ont gambadé en toute tranquillité, en famille et entre amis, le samedi 6 juin. Les traditionnels jets de poudres colorées ont parachévé cette matinée sportive, appréciée de tous les valeureux sportifs dont le maire Didier Fischer et plusieurs élus, notamment Mohamed Mokhtari, adjoint au maire en charge des sports. Merci au service des sports pour l'organisation optimale de l'événement.



INFORMATIONS

**Café des parents**

Lors de ces rencontres mensuelles, Atika Lebret, coach parental, a donné aux participants des astuces afin de vivre des moments épanouissants en famille. « Aider son enfant à se

concentrer », « Aider son enfant à mémoriser efficacement », « Connaître le profil d'apprentissage de son enfant », « Favoriser un cadre convivial et apaisé en famille » : voici les thématiques abordées entre février et mai. Un repas partagé convivial a clôturé l'année le 31 mai dernier.

**Les talents de Coignières mis en lumière à l'Espace A. Daudet**

En février et en mars, Zahra Benzerga et Dominique De-

lachaux étaient à l'honneur, respectivement pour leurs aptitudes en photographie et en peinture. Les passionnés d'art, parmi lesquels le maire Didier Fischer et son adjoint Salah Krinat, ont été émerveillés par la qualité des œuvres exposées.

**Loto de l'association API Coignières**

Plusieurs lots (séjour au Parc Astérix et à Disneyland, entrées à AK Bowling, tickets pour accéder au musée Rambolitrain, objets promotionnels Burger King, jeux de société, etc.) ont été remportés le dimanche 15 mars, à la Maison de Voisinage, lors de cette manifestation familiale.

**Bourse aux jouets**

Grâce à l'association des parents d'élèves de Coignières (AAPEC-UNAPE), les écoliers des élémentaires Pagnol et Bouvet ont eu l'occasion de vendre de nombreux objets (jeux, livres, peluches...) le 29 mars dernier.

**La rénovation énergétique du groupe scolaire G. Bouvet, saluée par les professionnels de l'ALEC 78**

Mercredi 6 mai, plusieurs élus locaux des Yvelines ainsi que des membres de l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat (ALEC 78) et de la Banque des Territoires ont sillonné l'établissement rénové, en présence du maire Didier Fischer, de l'adjointe au maire Sophie Piffarelli et d'agents des services techniques. Objectif de cette visite initiée par l'ALEC 78 : présenter un projet de rénovation énergétique réussi dans le Département afin d'inspirer les élus du secteur. Pour rappel, les travaux réalisés en 2024-2025 ont notamment permis de diminuer la consommation énergétique et d'améliorer le confort des utilisateurs.

**Vernissage de l'exposition de gravure « Quand la lettre devient estampe »**

Les œuvres réalisées cette année par les membres des asso-

ciations « Art Gravure SQY » et « Les amis des médiathèques de SQY » étaient exposées à la Maison de Voisinage en mai dernier. De nombreux visiteurs, notamment les adjoints au maire Sophie Piffarelli et Salah Krinat, sont venus contempler toutes ces belles créations.

**Deuxième édition de l'événement « Bien vivre dans mon quartier » à la Résidence des Acacias**

Burger quiz autour des écogestes, ateliers créatifs, goûter et ambiance musicale ont rythmé cet événement organisé le mercredi 20 mai par l'APES, au titre de la politique de la ville, en collaboration avec Seqens et la commune. Accompagné d'élus, le maire Didier Fischer était présent afin d'échanger avec les participants.

**Exposition « travaux des ateliers artistiques et créatifs du Coignières Foyer Club »**

La Maison de Voisinage a récemment accueilli les œuvres conçues par les enfants et les adultes cette année. Peinture, sculpture, poterie, modelage, couture : différents arts étaient représentés. Le vernissage de cette exposition s'est déroulé le 28 mai dernier, en présence du maire Didier Fischer, de Salah Krinat, adjoint au maire en charge du développement culturel et de Myriam Bouveret, présidente du CFC.

**Barbecue de la résidence des Acacias**

Grâce aux bénévoles de l'association des résidents des Acacias (ARA) et de l'association des jeunes de Coignières (AJC), la convivialité était de mise le samedi 6 juin. Les familles ont afflué dans le parc de la Préverderie afin d'échanger et de se restaurer.

**Concours de dictée au sein de l'école Bouvet**

À l'initiative de l'association de parents d'élèves de Coignières l'AAPEC-UNAPE, plusieurs écoliers et collégiens (du CP à la 3^e) ont veillé à respecter les règles de la langue française le dimanche 7 juin.



À Coignières, une myriade d'actions culturelles en direction de tous les publics

En complément des représentations assurées par les artistes sur la scène de l'Espace A. Daudet, de nombreux temps forts vous seront proposés tout au long de la saison.

RÉSIDENCES ARTISTIQUES

Ces temps permettent aux artistes d'expérimenter et de peaufiner leur spectacle (mise en scène, son, lumière...) et favorisent des rencontres privilégiées entre professionnels et visiteurs. **Cette saison, Renan Luce et l'ensemble Almaviva pour « Le Voyage au centre de la Terre » seront concernés par ces moments de partage.**

ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE (EAC)

Les maternelles, élémentaires et collèégiens coigniériens assisteront à plusieurs spectacles (Germinal, voyage au centre de la Terre, l'heure des assassins, allo



Cosmos et l'ascenseur cosmique). Sensibilisation à l'art théâtral, échanges avec les acteurs en bord de plateau, rencontres avec les metteurs en scène en classe, ateliers « chant », ateliers « découverte de la magie » et ateliers « marionnettes » enrichiront les apprenants.

EXPOSITIONS

« Eau fil du temps » : photographies

Du lundi 14 au lundi 28 septembre 2026, vernissage le mardi 15 septembre à 20h

L'eau en ville nouvelle, c'est déjà de l'histoire ancienne ! Étangs, bassins, fontaines, rigoles... Les aménagements hydrauliques d'aujourd'hui prennent leur origine il y a plusieurs siècles, lorsque l'eau était une des principales sources d'énergie. Que reste-t-il aujourd'hui de tout ce patrimoine ? Comment l'eau a-t-elle été intégrée au paysage saint-quentinois par l'architecture et l'art urbain ? Textes, photographies et films retracent cette histoire, des origines aux aménagements de la ville nouvelle, en passant par les grands chantiers de Louis XIV pour les bassins du château de Versailles. Production : musée de la ville.



« Space Age » : Design

Du mardi 3 novembre au jeudi 3 décembre 2026, vernissage le lundi 2 novembre à 20h

Plongez dans l'univers du Space Age, cette période où la course à l'espace a fasciné le monde et transformé le design, l'architecture et les objets du quotidien. Matériaux innovants, formes futuristes, esthétique rétro-futur... Entre science et imaginaire, revivez l'influence des grandes aventures spatiales sur nos modes de vie, des années 60 à 80. Production : musée de la ville.

« Les talents de Coignières »

Du vendredi 21 au vendredi 28 mai 2027, vernissage le vendredi 21 mai à 20h

L'espace A. Daudet organise la 2^e édition de ce concours-exposition d'art graphique et visuel, ouvert aux adultes et aux jeunes dès 15 ans. Les artistes amateurs exposeront au public leur univers de création (peinture, dessin, techniques mixtes, sculpture, gravure, photographie). Les exposants sélectionnés par le public et primés seront conviés à exposer leurs œuvres dans le cadre de la programmation « Lumière sur les Talents de Coignières ».



ATELIERS DE L'ESPACE A. DAUDET

Inscriptions

- Au forum des associations le samedi 5 septembre, de 9h30 à 17h30, aux salons Antoine de Saint-Exupéry ;
- À partir du mercredi 9 septembre, au guichet de l'espace A. Daudet

Ateliers théâtre

Les ateliers théâtre de l'espace A. Daudet s'adressent aussi bien aux enfants et adolescents qu'aux adultes, offrant à chacun l'opportunité de se dépasser.

- **Atelier 8-10 ans**
Les mercredis, de 14h à 15h30*
Tarif pour l'année : 79€ Coigniériens, 88€ Non Coigniériens
- **Atelier 11-13 ans**
Les mercredis de 16h à 17h30*
Tarif pour l'année : 79€ Coigniériens, 88€ Non Coigniériens
- **Ateliers adultes**
Les lundis de 20h à 22h ou les mercredis de 20h à 22h*
Tarif pour l'année : 152€ Coigniériens, 170€ Non Coigniériens

Orchestre symphonique Alphonse Daudet

Sous la direction passionnée de François Feuillette, l'Orchestre symphonique Alphonse Daudet explore un large répertoire, allant de Gabriel Fauré à John Lennon, avec des œuvres, des arrangements et des adaptations toujours plus audacieux. Rejoignez cette formidable expérience et faites vibrer les bois, les vents, les cuivres ou encore les percussions.

Répétitions Les jeudis de 20h à 22h*

Tarif pour l'année : 79€ Coigniériens, 88€ non Coigniériens

*À l'exception des vacances scolaires

Atelier chant intergénérationnel « Les agités du vocal »

Chanter, c'est ouvrir une porte vers le bien-être global. Le chant agit en profondeur sur le corps, l'esprit et nos relations sociales. En laissant s'exprimer votre voix, vous libérez ainsi les tensions, apaisez le stress, exprimez et canalisez vos émotions, tout en renforçant votre confiance en vous. Chaque mois, venez explorer des styles musicaux variés : pop, rock, gospel, chansons françaises, musiques actuelles et musiques du monde... Et autres univers passionnants, dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Et pour renforcer les échanges et le partage, un goûter vient compléter ce rendez-vous. Le tout s'achève par une restitution publique sur la scène de l'espace A. Daudet au mois de juin ! Animé par l'artiste coigniérienne Sandrine Conry, cet atelier est ouvert à tous, qu'importe votre âge ou votre niveau. Laissez-vous porter par la magie du chant et découvrez tout ce qu'il peut vous apporter !

Ateliers de 3 heures - Un dimanche par mois de 14h30 à 17h30 – Tarif pour l'année : 52€ Coigniériens / 58€ Non Coigniériens – Gratuit pour les moins de 18 ans

Interview de Salah Krimat, adjoint au maire en charge du développement culturel



En matière de propositions culturelles, votre ambition reste inchangée ?

« Durant cette mandature, nous nous inscrivons dans la continuité des années précédentes, à savoir rendre la culture accessible au plus grand nombre. La culture restera un espace de découverte, d'expression et de partage. Pour ce faire, nous avons concocté une programmation pluridisciplinaire, mêlant spectacles, expositions, ateliers en classe et rencontres avec les artistes, notamment. Notre objectif est d'éveiller la curiosité, de stimuler l'imaginaire, de développer l'esprit critique et de favoriser l'ouverture aux autres.

Au cœur de notre démarche, se situent les principes de transmission et de participation. Les artistes sont les garants de cette transmission, puisqu'ils initient, sensibilisent et rendent la culture accessible à tous, dès le plus jeune âge. C'est la raison pour laquelle les pratiques artistiques et les projets collectifs seront nombreux pour les enfants, afin de leur permettre d'expérimenter, de questionner, de développer leur créativité ainsi que leur confiance personnelle. Notre conviction est la suivante : l'art et la création participent pleinement à la construction des jeunes citoyens de demain, curieux, libres et engagés.

Quelle sera la thématique de la saison culturelle 2026-2027 ?

Notre future programmation est une invitation au voyage, à quitter le quotidien afin d'explorer des univers multiples. Chaque spectacle sera une étape du voyage, une escale avec sa propre ambiance et son regard singulier sur le monde. Les artistes (Renan Luce, Liane Foly, D'jal, Eloïz, Gus, Lambert Wilson pour ne citer qu'eux) inviteront les spectateurs à découvrir leur univers. À noter que différents genres artistiques jalonnent la saison. La notion de voyage est facilement perceptible, on passera de ville en ville, de pays en pays. Les spectateurs vont traverser les cultures, les imaginaires et les époques.

Par ailleurs, cette ode au voyage dépassera l'immensité de la Terre, puisqu'une thématique autour de l'espace et de l'imaginaire cosmique sera abordée. Une exposition consacrée à l'espace sera constituée et plusieurs spectacles scolaires seront proposés aux écoliers. Le but : les inviter à rêver et à s'évader, au milieu des étoiles et des planètes.

À l'instar de tout voyage, nous souhaitons que notre saison culturelle 2026-2027 ouvre l'esprit, attise la curiosité et crée des souvenirs durables. Cette saison culturelle n'est pas simplement une programmation de spectacles mais bien le symbole d'un voyage artistique et interplanétaire. »



À NOTER !

Samedi 27 juin, de 14h à 2h
Parking de l'Espace A. Daudet
Fête de Coignières
Programme complet : coignieres.fr

Du samedi 4 au lundi 13 juillet
Site du gymnase du Moulin à Vent
Opération « Un été à Coignières »
Programme complet : coignieres.fr

Samedi 22 août
Trouville-sur-mer (14)
Sortie à la mer organisée par le CCAS
Infos et inscriptions : 01 34 61 45 75 - ccasrpa@coignieres.fr

Samedi 5 septembre, de 9h30 à 17h30
Salons Antoine de Saint-Exupéry
Forum des associations
Infos : 01 30 13 17 80 - vie-associative@coignieres.fr

Samedi 12 septembre, 15h
Rue du Moulin à Vent
Inauguration de l'aire multisports intergénérationnelle
Infos : 01 34 61 46 40

Jeudi 17 septembre, de 14h30 à 18h
Salons Saint-Exupéry
Thé dansant
Infos : 01 34 61 45 75 - ccasrpa@coignieres.fr

Samedi 19 septembre, dès 10h
Eglise Saint-Germain d'Auxerre
Espace Alphonse Daudet
Journée du Patrimoine
Infos : 06 99 59 66 38 - sonia.parrour@coignieres.fr

Mardi 22 septembre, à 19h45
Mairie (salle du conseil municipal)
Conseil municipal
Infos : 01 30 13 17 77 - accueil@coignieres.fr

FOCUS



Devenir sapeur-pompier, une histoire de transmission familiale pour **Fabien DE ABREU LOPES**

À l'instar de son père et de son frère, le capitaine Fabien De Abreu Lopes, chef du Centre de Secours de Maurepas, a décidé de porter secours à ses concitoyens, avec courage et dévouement.

« Mon père était sapeur-pompier volontaire. Quand j'étais petit, je passais beaucoup de temps à la caserne. Je visitais, je jouais, je participais également aux fêtes. J'ai toujours baigné dans cet environnement. D'ailleurs, mon frère est également sapeur-pompier professionnel ». Parallèlement à ses études qui ne le passionnent guère, Fabien De Abreu Lopes se dirige logiquement vers ce corps de métier, en devenant équipier de sapeur-pompier volontaire au Centre de Secours Principal de Vesoul, dans la Haute-Saône. Souhaitant engranger de l'expérience rapidement, dans une unité d'élite avec une forte sollicitation opérationnelle, le natif de Besançon rejoint, en 2000, la Brigade des sapeurs-pompiers de Paris (BSPP), qu'il quittera en tant que caporal-chef. Cinq années enrichissantes durant lesquelles une rigueur militaire est imposée, avec « **des rassemblements, du garde-à-vous, de l'ordre serré, en somme un cadre extrêmement précis où tout est réglé au millimètre** ».



Un parcours professionnel riche

Entre 2005 et 2018, Fabien De Abreu Lopes officie d'abord trois ans au Centre de Secours de Plaisir, puis en qualité d'opérateur de salle opérationnelle : *« Cela a été une expérience de deux ans très instructive. En prenant les appels de secours, j'étais le premier maillon de la chaîne, déterminant dans la prise en charge d'une personne. J'ai acquis une vision globale de la chaîne de secours, en gérant les opérations de secours à la radio, en envoyant les renforts et en prévenant les services partenaires »*. Dans la foulée, retour au Centre de Secours de Plaisir, au poste de sous-officier de sapeur-pompier professionnel. Chef d'agrès d'engins à une équipe, chef d'équipe incendie, opérateur sportif des sapeurs-pompiers en charge des activités sportives du Centre de Secours : l'actuel résident d'Élancourt y a fait valoir une belle polyvalence !

À la suite de son obtention du concours de lieutenant, il a enchaîné les expériences professionnelles (chef de service des stages départementaux, adjoint au chef du Centre de Secours Principal de Saint-Germain-en-Laye) ainsi que les formations (officier d'encadrement, chef de groupe de sapeur-pompier professionnel, éducateur des activités physiques, officier sécurité, chef de groupe feux de forêt). Le 1^{er} novembre 2025, le responsable de l'équipe de formateurs incendie au SDIS 78 a été nommé chef du Centre de Secours de Maurepas.

L'importance de l'optimisation

Au quotidien, Fabien De Abreu Lopes encadre près de 100 sapeurs-pompiers professionnels et volontaires, lesquels réalisent environ 3500 interventions par an, sur un vaste secteur de 48 km² comprenant les villes de Maurepas, d'Élancourt, du Mesnil-Saint-Denis, de La Verrière, de Jouars-Pontchartrain et de Coignières. Un territoire au sein duquel les risques sont nombreux et variés : événements climatiques (inondations, tempêtes), incendies en espaces naturels (feux de forêt, feux de récolte), réseaux routiers et ferroviaires (N10, N12, ligne RER, ligne SNCF), établissements recevant du public (zone commerciale

"Pariwest", zone commerciale "Les portes de Chevreuse"), sites SEVESO (Air Products, Trapil, Raffinerie du midi)...

Dans le cadre de ses missions, le capitaine Fabien De Abreu Lopes est responsable de toute l'organisation opérationnelle du Centre de Secours et de la distribution des secours sur toutes les communes précitées. Forcément, la minutie est de mise : *« Ma planification doit favoriser l'intervention la plus fluide, la plus efficace et la plus rapide possible afin de rendre le meilleur service public. En moyenne, le délai d'intervention dans notre secteur est de moins de dix minutes entre la réception de l'appel et notre arrivée sur place. Nous faisons le maximum pour optimiser notre temps. Tous les jours, nous vérifions l'état des engins et du matériel, nos tenues sont constamment prêtes et nous faisons de l'apprentissage de secteur sur la carte pour connaître les différentes rues. Cette connaissance du territoire nous permet de gagner des secondes voire des minutes primordiales dans la prise en charge d'une problématique »*, précise le féru de course à pied et de nouvelles technologies, qui nous exprime sa *« fierté quant au travail quotidien effectué par mes équipes »*.



© Carlo Zaglia



DÉCISIONS MUNICIPALES MAJEURES

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 AVRIL 2026

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION APPLICABLES EN 2026

Le coefficient de revalorisation hors évolutions physiques qui s'applique aux valeurs locatives de 2026 a été fixé dans la loi de finances à 1,008, conformément à l'évolution de l'indice des prix à la consommation sur un an qui s'élève à + 0,8 %, en raison du ralentissement de l'inflation qui s'est poursuivi sur 2025.

Pour l'année 2026, le calcul des bases prévisionnelles de taxe d'habitation prend en compte à la fois les dégrèvements de taxe d'habitation 2025, accordés par les services de la DGFIP jusqu'au 23 janvier 2026, ainsi que les rôles supplémentaires de TH jusqu'au 11 décembre 2025, pour établir le montant des bases prévisionnelles notifiées sur l'état 1259.

En 2026, notre commune est de nouveau associée à la trajectoire nationale de consolidation budgétaire ainsi qu'au redressement des finances publiques.

Les tensions internationales et l'envolée des prix de l'énergie associées à un éventuel retour de l'inflation, pourraient entraîner des conséquences sur les dépenses de fonctionnement de la commune, et notamment les contrats.

Afin de conserver de réelles marges de manœuvre, une gestion rigoureuse au quotidien, associée à des mises en concurrence de la majorité de nos achats, couplées à une recherche systématique de financements, permettent à la Commune de garantir la qualité de ses services en maintenant les politiques publiques existantes, sans recourir à la hausse de la fiscalité.

Il a donc été proposé au Conseil municipal le vote des taux suivants pour 2026 :

Taxes	2025	2026
Taxe d'habitation des résidences secondaires et autres locaux meublés	8.62%	8.62%
Taxe Foncière (bâti)	24.24%	24.24%
Taxe Foncière (non bâti)	72.82%	72.82%

Les taux d'imposition des taxes pour 2026 restent donc inchangés.

BUDGET PRIMITIF EXERCICE 2026

Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité.

Les collectivités locales sont dans l'obligation de voter chaque année un budget primitif qui représente, de manière exhaustive, l'ensemble des dépenses et des recettes prévues au cours de l'exercice, en fonctionnement comme en investissement.

Lors de l'élaboration de leur budget, les collectivités territoriales doivent respecter un certain nombre de principes budgétaires.

Avec le passage à la nouvelle instruction budgétaire et comptable M57 depuis le 1^{er} janvier 2024, ces principes n'ont pas évolué : annualité, universalité, unité, spécialité, équilibre, sincérité. Ces règles conditionnent la légalité des budgets communaux, sous le contrôle du préfet.

Ce budget s'inscrit une nouvelle fois dans un contexte économique contraint, sur fond de guerre au Moyen-Orient et d'un conflit russo-ukrainien qui s'enlise. Les conséquences sont directes, amenant une forte volatilité des cours du pétrole, pouvant se traduire au niveau macro-économique par une reprise de l'inflation faisant porter dès lors un risque sur la croissance nationale. Face à cette situation, l'Etat pourrait être amené à prendre des mesures impactant les finances locales, s'il poursuit son objectif d'un retour sous les 3 % de déficit public au plus tard en 2029. Objectif jugé de plus en plus hypothétique par la Cour des Comptes.

La balance générale du budget primitif pour l'exercice 2026 se présente comme suit :

BP 2026	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		TOTAL	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
Opérations réelles	11 482 485	11 081 735.89	2 383 633.66	3 812 157.11	13 866 118.66	14 893 893
Opérations d'ordre	15 805	1 866 401.12	1 866 401.12	15 805	1 882 206.12	1 882 206.12
Résultats de clôture N-1	1 449 847.01			422 072.67	1 449 847.01	422 072.67
TOTAL	12 948 137.01	12 948 137.01	4 250 034.78	4 250 034.78	17 198 171.79	17 198 171.79

Dans un contexte international très instable, nous prenons la mesure des contraintes financières qui s'imposent à la commune sous l'effet de l'inflation et des décisions de l'Etat, en maintenant la même stratégie, à savoir : la recherche systématique de cofinancements pour mener à bien l'ensemble des projets.

L'équipe municipale a la volonté de poursuivre sa politique de préservation du pouvoir d'achat des Coignériens en maîtrisant la fiscalité (pas d'augmentation des taux fiscaux en 2026). Les priorités en matière de transition écologique demeurent inchangées, et la ville poursuit son dynamisme en matière d'investissement à l'image de la première opération de rénovation du parc de la Préverderie prévue en 2026.



INFORMATIONS

**Permanence juridique en Mairie**

Le premier mercredi de chaque mois, vous avez la possibilité de bénéficier de l'expertise d'un avocat assermenté, qui vous apporte des réponses personnalisées en Mairie. Un service gratuit et accessible uniquement sur rendez-vous, de 17h à 19h30.

Sur rendez-vous au 01 30 13 17 77 - accueil@coignieres.fr

**Permanence du conciliateur de justice**

Un conciliateur de justice vous reçoit en Mairie le premier et le troisième mardi de chaque mois, de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h. La conciliation de justice est une procédure simple, rapide et entièrement gratuite qui permet le règlement à l'amiable de vos litiges (entre particuliers ou avec des professionnels), à l'exception du droit de la famille (qui relève de la compétence de la médiatrice familiale) et de l'administration (qui relève du délégué départemental du défenseur des droits).

Sur rendez-vous au 01 30 13 17 77 - accueil@coignieres.fr
+ d'infos : conciliateurs.fr

**Permanence CCAS**

Chaque mercredi, de 13h30 à 19h30, le Centre Communal d'Action Sociale tient une permanence individualisée au CCAS sur rendez-vous, pour toutes les demandes relatives au volet social, au logement, etc.

Sur rendez-vous au 01 34 61 45 75 - ccasrpa@coignieres.fr

La mairie recrute !

RDV sur la page LinkedIn Mairie de Coignières ou sur notre site coignieres.fr, rubriques Ma Mairie/ma ville recrute.

**Le Maire à votre écoute**

Soucieux d'apporter des réponses concrètes et personnalisées aux Coigniériens, le premier édile assure une permanence en Mairie le samedi matin, de 9h à 12h. Ces temps d'échange, qui reposent sur le dialogue et sur l'écoute, visent à répondre efficacement aux préoccupations des administrés.

Permanence sur rendez-vous par téléphone au 01 30 13 17 83 ou par mail : secretariat.du.maire@coignieres.fr

**La Police municipale à vos côtés**

La Police municipale de Coignières assure un accueil physique en Mairie aux horaires d'ouverture de l'Hôtel de Ville. Un accueil téléphonique est parallèlement assuré :

- > En période scolaire :
Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h-12h15 / 13h30-17h
Mercredi : 14h / 19h30
- > Hors période scolaire :
Lundi, mardi et jeudi : 8h30-12h15 / 13h30-17h30
Mercredi : 14h-20h
Vendredi : 8h30-12h15 / 13h30-17h

Au-delà de ces horaires, le service effectue également 3 nocturnes par semaine jusqu'à 20h (jours choisis de façon aléatoire).

En cas d'urgence, vous pouvez contacter le 17 ou le Commissariat d'Élancourt au 01 30 69 64 00.

Police municipale - 01 34 61 69 27
police.municipale@coignieres.fr - Astreinte : 06 59 05 82 17

Communication

Suivez-nous sur les réseaux sociaux en vous abonnant à [Villedecoignieres](https://www.villedecoignieres.fr) sur Instagram et Facebook

**INFORMATION : FERMETURE DU PARC DE LA PRÉVENDERIE - DÉMARRAGE DES TRAVAUX**

En raison du démarrage des travaux de rénovation du parc de la Préverderie (Opération n°1), celui-ci sera fermé à partir du lundi 22 juin jusqu'à fin septembre 2026.

Votre prochain Conseil municipal le
Mardi 23 juin 2026
à 19h45 en Mairie

Retrouvez prochainement l'ordre du jour et les délibérations du conseil sur :
coignieres.fr



BIENVENUE AUX NOUVELLES ENSEIGNES

▶ IPERCERAMICA

Revêtements de sol –
Aménagement de salle de
bains
96 RN 10
Tél : 06 01 92 11 63
**coignieres@
iperceramica.fr**
www.iperceramica.fr

▶ EPHEMERE STUDIO

Salon de coiffure
44 rue des broderies
@pozzo_barber
pozzobarber@gmail.com

▶ BYD

Concessionnaire
automobiles
3 rue Jacquard
Tél : 01 80 28 27 35
www.byd.com/fr

▶ ZEEMAN

Vêtements - Textile
Centre commercial Le
Forum
Rue des Frères Lumière
Tél : 01 73 13 04 08
www.zeeman.com

▶ IDOL MEUBLES

Meubles – Salons - Literie
Centre commercial Le
Forum
Rue des Frères Lumière
Tél : 01 30 50 25 90

▶ AQUA GARDEN

Construction et rénovation
de piscines
34 rue du Four à chaux
Tél : 01 30 46 06 70
aquagarden78.fr
**aquagarden78@gmail.
com**

▶ MONSIEUR STORE

Stores, Fenêtres, Portes,
portails
195 RN 10
Tél : 01 30 49 18 92
monsieurstore.com

▶ NIRLYSS PARIS

Produits de beauté
42 rue des Broderies
Tél : 06 44 89 59 66
www.nirlyssparis.com
**nirlyscosmetik78@
yahoo.com**

▶ ZIDA PNEUS

Vente et montage de
pneus
24 RN 10
Tél : 06 15 60 26 42
**zidapneus-coignieres.
com**
zidapneus@gmail.com

▶ JUST BUY CAR

Achat et vente de
véhicules
46 rue des osiers
Tél : 06 66 03 42 59

▶ PISCINES IBIZA

Piscines – Spas - Matériel
190 RN 10
Tél : 01 30 49 96 54
www.piscines-ibiza.com

ÉTAT CIVIL

Naissances

Jamal PILOTIN, le 28 décembre 2025
Mady CAMARA, le 30 décembre 2025
Imrân EL KADI, le 12 janvier 2026
Ladji-Kaba DIABY, le 10 février 2026
Théa VAIRON, le 03 avril 2026
Trésor AGNINI, le 24 avril 2026
Junior AGNINI, le 24 avril 2026
Amélia PITARMA, le 30 avril 2026

Mariages

Oscar MEIS SERRALHEIRA et Raquel FIGUEIRO, le 11
avril 2026
Luis YANEZ RAMIREZ et Lucie SOENEN, le 25 avril 2026
Charles QUENNEVILLE et Aurélie NIEDT, le 23 mai 2026
Romain DESGRIPPES et Sarah DJELLALI, le 23 mai 2026

Transcriptions de décès

Lucile DARBAS veuve ESCAICH, le 31 décembre 2025
Gertrude GUSTAVE, le 09 janvier 2026
Sylvain ROUX, le 1er février 2026
Arbia TOUMI, le 27 février 2026
Renée FRESNEL veuve KREST, le 08 mars 2026
Irène DEBARD épouse TROQUET, le 05 avril 2026
Serge PRADINES, le 07 avril 2026
Danielle LE FESSANT épouse THEIL, le 16 avril 2026
Nicole GOGA veuve PASTOR, le 21 avril 2026
Thi-Cau HUYNH, le 16 mai 2026
André CARRIE, le 18 mai 2026

Décès

Sylvie PÉTARD épouse PETAUTON, le 14 janvier 2026
Olivier ALEXANDRE, le 02 février 2026
Nfaly KOUYATE, le 23 mars 2026

*La Municipalité présente ses sincères condoléances aux
familles des défunts.*



EXPRESSION DES ÉLUS

Afin de garantir la libre expression de tous les groupes politiques représentés au sein du Conseil municipal, cette page est consacrée aux tribunes d'expression libre. Chaque groupe dispose d'un espace équivalent pour s'exprimer sous sa seule responsabilité.

Avec 66,96% des suffrages, en mars dernier les Coignériens nous ont accordé une nouvelle fois leur confiance. Nous tenons à vous remercier sincèrement pour ce soutien. Il nous honore autant qu'il nous oblige.

Dès les premiers jours du mandat, l'équipe municipale s'est mise au travail avec détermination.

Plusieurs projets sont d'ores et déjà en cours de réalisation. Le parc de la Prévenderie en est un exemple concret : il contribuera à améliorer notre cadre de vie et à offrir de nouveaux espaces de respiration et de convivialité. Dans le même esprit, un magazine dédié aux entreprises de la commune verra le jour au mois de novembre, afin de valoriser le dynamisme économique local et renforcer les liens avec nos acteurs économiques.

La sécurité est également au cœur de nos préoccupations. Nous travaillons activement à l'extension du dispositif de vidéoprotection, en recherchant les subventions nécessaires pour accompagner cette opération. Par ailleurs, les

horaires de la police municipale seront élargis d'ici la fin de l'année, induisant un renforcement des effectifs, permettant une présence sur le terrain encore plus marquée en soirée en particulier. Il s'agit de répondre encore plus efficacement aux besoins des habitants.

Dans un contexte financier exigeant, nous poursuivons notre stratégie qui tend à une gestion toujours plus rigoureuse des finances communales. La maîtrise stricte des dépenses est donc une priorité, tout comme la recherche active de co-financements pour préserver les équilibres budgétaires tout en continuant à investir pour l'avenir.

Notre engagement est clair : agir avec sérieux, efficacité et responsabilité pour inscrire Coignières dans une dynamique durable, au service de tous.

Nous continuerons à avancer avec vous et pour vous.

*Les Élus de la liste majoritaire
Un Élan Durable pour Coignières*

Dans les urnes, un tiers d'entre vous nous a accordé sa confiance. Merci pour ce soutien fort, qui nous engage pleinement. Il renforce notre rôle au conseil municipal et notre volonté d'agir avec détermination pour Coignières.

Dès la séance d'installation, nous avons fait le choix de l'abstention lors de l'élection du maire. Une décision claire, réfléchie et assumée. Elle respecte le verdict des urnes tout en affirmant notre indépendance et notre volonté d'exercer ce mandat avec cohérence et responsabilité.

Notre ligne est simple : être utiles. Pas d'opposition systématique, mais une exigence constante. Chaque dossier sera étudié avec sérieux, chaque décision examinée avec rigueur, toujours avec un objectif clair : défendre l'intérêt général et améliorer concrètement votre quotidien tout en conservant l'esprit village de notre commune.

Nous serons présents, engagés et force de proposition. Dans le respect des institutions, avec une parole libre, et la volonté de faire vivre un véritable dialogue démocratique.

La transparence est au cœur de notre démarche. Fidèles à nos engagements, nous avons proposé dès le premier conseil la diffusion des séances. Permettre à chacun de suivre ces débats, c'est renforcer la confiance et rapprocher les citoyens de la vie publique. Nous porterons cette avancée avec détermination.

Merci encore pour votre confiance. Nous serons à la hauteur.

Bien sincèrement,

*Xavier, Sandrine, Lionel et Ingrid
Conseillers municipaux
du groupe Coignières Avenir
Pour nous joindre :
coignieres.avenir@gmail.com
www.coignieres-avenir.com*

Didier Fischer

Votre maire, vice-président de SQY

le conseil municipal

et le personnel communal

vous souhaitent un

Bel été
2026

